

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHONE

COMMUNE
D'ENSUES-LA-REDONNE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N°2025-05-CM

SEANCE DU TREIZE MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

PRESENTS :

Mesdames, Hélène VARRE, Valérie SALLES, Laetitia CLEMENT-ORTUNO, Louise VINCENZI, Maryline BRU, Sophie BILLECI, Karen DOSSETTO, Christelle ROSSELLO, Sylvie ASENJO, Claudine GUARY, Aurélie POTIER-DORCHY.

Messieurs, Michel ILLAC, Marcel TURCHIULI, Sébastien ALARCON, Thierry SOUMAHORO, Eric OLIVE, Georges CLERC, Constant COUTSOURAS, John LANNE, Frédéric OUNANIAN, Robert FHAL.

ABSENTS EXCUSES :

- ✚ Madame Fabienne REMANT-DOLE donne pouvoir à Madame Sylvie ASENJO
- ✚ Monsieur Christophe GLORIAN donne pouvoir à Madame Valérie SALLES
- ✚ Monsieur Jean-Noël ALLARD donne pouvoir à Monsieur Sébastien ALARCON
- ✚ Madame Sabrina BENKENOUCHE donne pouvoir à Madame Louise VINCENZI
- ✚ Madame Catherine KERVAJAN donne pouvoir à Monsieur Michel ILLAC
- ✚ Monsieur Ozkan KIZILDAG donne pouvoir à Madame Hélène VARRE
- ✚ Monsieur Mohamed BEHAIRI
- ✚ Monsieur Cédric RAFFIER

PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Michel ILLAC, maire.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Aurélie POTIER-DORCHY a été nommée secrétaire de séance.

En exercice : 29

Présents : 21

Votants : 27

L'ordre du jour s'est achevé à 20h50.

Objet : Subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Sécurité Publique

Monsieur le Maire rapporte :

Dans le cadre de sa stratégie de sécurité publique, la commune souhaite travailler en 2025 sur quatre axes majeurs :

- La prévention des risques majeurs et du risque attentant-intrusion dans les bâtiments qui accueillent du public par le remplacement des balises et des sirènes.
- Le développement de caméras en vue d'assurer la surveillance de certains bâtiments publics. Il est fait le choix d'internaliser la surveillance de ces bâtiments communaux par le service de la police municipale. Pour ce faire, il convient de faire l'acquisition de caméras au foyer des séniors, à la maison pour tous (MPT), aux centres aérés, à la bibliothèque, aux écoles (maternelle, primaire), à la crèche et à la cuisine centrale.
- Le développement de la vidéoprotection sur son territoire avec l'implantation de caméras sur huit nouveaux sites (Mairie, Bourgailles, Pachons, Eglise/Monsabert, Eglise/Autès, Village/Place des Aires, Creux du Loup et Coulins).
- L'équipement d'agents de police municipale avec l'acquisition de gilets pare-balles.

Il est fait le choix de solliciter le Conseil Départemental des Bouches du Rhône dans le cadre de ces acquisitions selon le plan de financement suivant et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier de demande de subvention.

Plan de Financement :

Projet	Dépenses Prévisionnelles (HT)	Recettes prévisionnelles		
		Partenaires Financiers	Montant	Taux
PPMS dans les bâtiments scolaires	43 763.00 €			
Développement de caméras en vue d'assurer la surveillance des bâtiments publics	44 355.21 €	CD13	132 410.16 €	60,00%
Extension de la vidéoprotection sur le territoire communal	132 001.29 €			
Gilet pare-balles	564.10 €	Autofinancement	88 273.44 €	40,00%
TOTAL HT	220 683.60 €	TOTAL	220 683.60 €	100,00%

7- FINANCES PUBLIQUES

Entendu l'exposé du rapporteur :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le budget communal

VU l'avis favorable à l'unanimité des membres présents à la commission n°6 « *Finances, budget, affaires générales, développement économique, commerces de proximité et artisanat* » du 5 mars 2025

Où le présent rapport et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE le Maire à solliciter une aide du Conseil Départemental au titre du dispositif « Sécurité Publique 2025 » selon le plan de financement sus-renseigné et à signer tous documents relatifs à ce dossier de demande de subvention.

Le président de séance :

Le Maire,
Michel ILLAC



La secrétaire de séance :

Aurélien POTIER-DORCHY

